

Fédération Française de Tennis de Table

Ligue du Centre Val de Loire

Assemblée générale du 22 septembre 2018

50^{ème} anniversaire

41 300 SALBRIS

RAPPORT des Commissaires Vérificateurs

Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous avons l'honneur de vous rendre compte du résultat de notre contrôle, pour l'exercice 2017/ 2018, arrêté à la date du 30 juin 2018, qui fait apparaître un solde positif de 3 800,96 Euros .

Avant tout, nous tenons à saluer le travail rigoureux de notre trésorier expert Jacques MAUPU en collaboration avec les secrétaires de notre Ligue.

Lors de notre réunion de Jeudi 6 septembre, toutes les pièces et documents nous ont été remis en présence de notre Président André QUIGNON. et nous avons pu constater la parfaite tenue de la comptabilité.

Dans le cadre de notre mission, et en application des règles de diligence normale, nous avons procédé à un examen général des écritures, et des sondages ont été effectués sur divers points particuliers.

En commentaire, nous avons constaté la bonne gestion financière de notre ligue.

En conclusion, les comptes qui vous sont présentés et qui ont fait l'objet de commentaires, nous sont apparus sincères et véritables et nous certifions qu'ils expriment correctement la situation de la Ligue du Centre Val de Loire à la date du 30 juin 2018.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes et le bilan de **l'exercice 2017 / 2018.**

Fait à SALBRIS le 6 Septembre 2018

Gérard MORICE



Michel GODARD

